78e ANNEE. — N° 148. VENDREDI 23 DECEMBRE 1938.

25 c. **Journal du Lot** 25 c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes.....	11 fr. 50	21 fr.	38 fr.
Autres départements.....	12 fr.	22 fr.	40 fr.

TÉLÉPHONE 31 — COMPTE POSTAL : 5399 TOULOUSE

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 1 franc à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration
CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur
Rédacteurs : Emile LAPORTE, Louis BONNET, Paul GARNAL

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES JUDICIAIRES.....		1 fr. 90
ANNONCES COMMERCIALES (la ligne ou son espace).....		2 fr. 25
RÉCLAMES 3e page	(— de —).....	3 fr. 50
» 2e page	(— de —).....	6 fr. »

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le *Journal du Lot* pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

Dernier écho de la grève dite « générale ». — Discordes socialistes. — Petit bilan instructif et démonstratif.

Dernier écho de la grève dite « générale » que des meneurs, suspects à bien des titres, avaient décrétée contre l'intérêt du pays et contre la volonté des travailleurs !

Appelé devant la Commission parlementaire, M. Pomaret, ministre du travail, a fourni des renseignements qui révèlent le caractère de grandes manœuvres révolutionnaires que ces meneurs avaient prémédité de donner à ce mouvement.

Le ministre a dit les dégâts très graves commis aux usines Renault, la destruction de matériel faite aux points les plus sensibles et les plus importants comme si l'on voulait mettre à exécution un plan ayant pour but de paralyser le plus possible ce puissant organisme industriel qui travaille pour la Défense Nationale. M. Pomaret a annoncé la production de photographies particulièrement éloquentes et démonstratives...

Passant à un autre aspect de la question, le Ministre a déclaré qu'il ne faut pas imputer aux seuls patrons le fait que certains ouvriers n'aient pas été réintégrés, que d'autres ne le seront vraisemblablement jamais. Dans plusieurs usines, ce sont les chefs d'équipe, les contremaîtres, les chefs d'atelier qui s'opposent à certaines réintégrations et qui en font une question de confiance. Entre autres, il a cité le cas d'un atelier des usines Renault, occupant 150 personnes, où une partie du personnel gréviste ayant assailli et ligoté les contremaîtres les injurièrent, les frappèrent, leur crachèrent au visage... Aujourd'hui, ces chefs d'équipe, ces chefs d'atelier disent : il faut choisir: si vous voulez réintégrer ceux qui nous ont ainsi traités, c'est nous qui partirons !

D'autre part devant la commission de l'aéronautique, M. Caquot, directeur des usines nationalisées, a déclaré que si l'on veut que l'Etat reste maître de sa production, il faut que les faits de grève illégale soient sanctionnés. Il n'est pas admissible que l'on traite ceux qui ont rompu leur contrat et suivi le mot d'ordre révolutionnaire de la même façon que l'immense majorité des ouvriers restés fidèles au devoir.

En suite de quoi la commission a voté une motion faisant confiance au gouvernement et approuvant ses déclarations.

Ces faits doivent être retenus. Il faut qu'on se rappelle comment les organisateurs de grève générale favorisaient l'action de Mussolini, comment les révolutionnaires attaquaient notre pays à l'intérieur pendant que les fascistes l'assaillaient de l'extérieur !

⁂

Discordes socialistes !

Maintenant, c'est sur la politique extérieure qu'ils ne s'entendent plus ! Et devant le Congrès socialiste tenu à Montrouge, M. Léon Blum, d'une part, et MM. Paul Faure et Séverac, d'autre part, vont développer leurs opinions contradictoires.

M. Léon Blum a exposé la sienne dans une motion où il écrit ceci qui la définit très bien : « *Il ne dépend « pas de la France, mais des pays to- « talitaires, que les grandes initiatives « de paix aboutissent. Elles n'au- « raient aucune chance d'arrêter la « course à la guerre si elles parais- « saient inspirées par la faiblesse ou « par la peur !* »

Qu'on puisse contester une vérité si évidente, c'est pourtant ce que font MM. Paul Faure et Sévérac qui se bornent à dire :

« *Nous sommes pour la paix. Tout « effort couronné de succès en faveur « de la paix marque un recul de la « guerre.* »

Ces descendants de Lapalisse, qui veulent faire la paix en empêchant la la guerre, oublient seulement de dire le moyen qu'ils emploieront pour assurer ce beau succès. Ils mettent des mots sur du papier. Ils vont pousser à la tribune des harangues quelques bêlements héroïques. Et puis, ils croiront peut-être avoir fait quelque chose... Dommage qu'ils n'aient pas été en Autriche ou en Tchécoslovaquie, on aurait vu ce que vaut leur système devant les tanks et les canons d'Hitler.

⁂

Voilà encore une division dans ce parti socialiste qui se vantait si orgueilleusement de son unité ! La vérité, c'est qu'il n'a jamais été uni. Seulement, dans l'opposition, il était facile de masquer les divisions et de tenir groupées les tendances opposées. Au contact du pouvoir, c'est-à-dire au contact des réalités, cette fallacieuse unité s'est brisée en mille pièces...

Et voilà où en sont, pour le présent, ces grands réformateurs du monde.

⁂

Un de nos confrères, spécialiste des questions économiques, étudiant les résultats financiers obtenus sous le règne du Front populaire, donne à son étude un petit bilan résumé qui vaut d'être reproduit. Le voici :

Inflation gigantesque : 50 milliards d'inflation ; 43 milliards d'emprunts; 35 milliards de billets de banque en plus ; 17 milliards d'impôts nouveaux.

Trois dévaluations du franc : octobre 1936 ; juin 1937 ; juillet 1938. Amputation de 60 0/0. — En mai 1936, il fallait 75 francs pour acheter une livre-sterling ; en septembre 1938, il en fallait 178.

Perte d'or. — En mai 1936, il y avait 3.800 tonnes d'or dans les caves de la Banque de France ; en octobre 1938, il en restait 2.300. Soit 1.500 tonnes d'or parties, c'est-à-dire une diminution de 40 0/0. Ces 1.500 tonnes d'or perdues par la Banque de France depuis mai 1936 représentent au cours du jour : 55 milliards de francs...

En France, comme partout, le socialisme est créateur de misère. A notre pays, qui l'a si durement éprouvé, espérons que la leçon servira !

Emile LAPORTE.

UN PETIT MOT D'ECRIT.

Le retour éternel

Je ris bien quand je vois qu'on représente la Dame de chez Maxim *sur la scène de l'Odéon, le second théâtre français, s'il vous plaît.* Car la Dame de chez Maxim *est une pièce de* 1900 *et n'était-il pas entendu, prouvé et démontré qu'en* 1900 *tout fut idiot et ridicule ? S'en est-on assez moqué, de ce pauvre* 1900 ! *On nous déclarait qu'un abîme, grâce à Dieu ! s'était creusé entre cette époque et la nôtre, que tout était changé désormais, la littérature, la diplomatie, les mœurs et les modes. Parfois, quelqu'un essayait de dire :*

— Cependant, en 1900, *la littérature n'était pas méprisable. Il y avait Anatole France, Jules Lemaître, Maurice Barrès, Paul Bourget, Emile Zola, Pierre Louys, Henri de Régnier, Maurice Maindron, Paul Adam...*

— Hi ! Hi ! Hi ! gloussaient aussitôt toutes sortes de jeunes gens pourvus du plus incontestable génie — à leur avis, tout au moins. .. Des vieux ! des vieux qui ne comprenaient rien à rien, et fabriquaient des amusettes dérisoires. Mais nous sommes là et nous allons vous donner les chefs-d'œuvres nécessaires.

Ils ont si bien travaillé que, cherchant une pièce amusante, on en est réduit à reprendre la Dame de chez Maxim, *dans le même moment où le Théâtre-Français inscrit à son répertoire* Cyrano de Bergerac, *Allons ! tout n'était pas si mauvais en* 1900 *qu'on essayait de nous le faire croire.*

Les modes mêmes ! En aura-t-on dit et écrit sur les modes de ce temps-là ! On ne pouvait regarder les vieilles photographies des élégantes sans pouffer. Ecoutez ! disaient avec commisération les jeunes femmes, comment pouvait-on se déguiser de la sorte ! Regardez ces petits chapeaux perchés, voyez ces chignons, et ces cheveux tirés en arrière ! Quel manque de goût !

Oui, et puis voilà que nous revoyons les chapeaux perchés et les cheveux tirés. Et, quand par hasard, nous nous permettons de trouver que ces coiffures ne sont pas fort seyantes, on nous répond par un péremptoire : « C'est ce qui se fait maintenant. » Oui, ce qui se fait maintenant et ce qui se faisait il y a quarante ans. Ce n'était pas la peine de tant rire pour en arriver à copier ce dont on riait.

Mais ce n'est pas seulement aux pièces de théâtre et aux chapeaux et aux chignons de 1900 *qu'on revient. Voyez que même en politique étrangère on retourne aux antiques théories qu'on déclarait insensées et détestables. La Société des Nations est devenue une ombre, la sécurité collective, nul n'en parle plus. Mais on conclut des pactes, des alliances et des accords isolés, comme jadis ! comme jadis ! Et on pousse des cris d'orgueil et de joie lorsqu'on a réussi à échanger deux signatures.*

— Mais quoi ! demandent les bonnes gens, ne nous disait-on pas que les alliances particulières ne sont bonnes qu'à enfanter des conflits ?

Hé oui ! on l'avait dit. On dit tout. Mais quand les hommes ont fini de parler, et de blâmer ce qu'avaient fait leurs prédécesseurs, ils sont bien obligés de revenir en arrière, car le monde est une grande roue qui tourne. Le vieux poète latin l'a écrit il y a deux mille ans : « Beaucoup de choses renaîtront qui sont tombées, et tomberont celles qui sont maintenant en honneur. » Ainsi en va-t-il des traités et des chapeaux. Mais, pendant qu'on y est, on devrait bien nous rendre aussi les prix pratiqués en 1900.

Louis LATZARUS.

Informations

Au Sénat

Dans sa séance de mardi, le Sénat a discuté la proposition de loi modifiant l'article 55 de la loi municipale de 1884.

Il s'agit de la suppression pour l'égibilité aux Conseils municipaux de certaines incompatibilités d'ordre familial.

La loi du 5 avril 1884 prescrivait que dans les communes de 1.001 habitants et au-dessus les ascendants et descendants, les frères et alliés au même degré ne peuvent être simultanément membres du même Conseil municipal.

Désormais, l'affinité cessera en ce qui concerne les alliés, après le décès de la personne qui le créait, ou après le divorce s'il n'existe pas d'enfant du mariage dissous.

Le Sénat vote la loi en vue d'autoriser les caisses d'épargnes à employer leur « boni » en faveur des œuvres de développement des sports.

A la Chambre

Dans la séance de mardi matin, la Chambre a repris la discussion du budget de 1939. Le budget des Colonies est discuté en 5 minutes et adopté. La Chambre discute le budget des travaux publics. En réponse aux observations de divers orateurs, M. de Monzie affirme qu'il n'y aura pas de licenciement dans le personnel des chemins de fer par mises à la retraite illégales.

M. de Monzie, chiffres à l'appui, réfute les accusations reprochant au ministre sa politique à l'égard des cheminots. Le budget des travaux publics est adopté.

Dans la séance de l'après-midi, la Chambre adopte le budget du commerce et de l'industrie. Dans la séance de nuit le budget des finances est discuté et adopté.

Hausse des rentes et des valeurs françaises

La hausse considérable des rentes et des valeurs françaises qui a marqué la séance de lundi à la Bourse de Paris, s'est trouvée confirmée et parfois amplifiée encore mardi.

Un grand nombre d'ordres n'ont pu être exécutés lundi et il semble que la hausse eût été encore plus accusée si le fonds de soutien des rentes n'avait joué son rôle de régulateur et canalisé le mouvement.

Les achats ont émané beaucoup plus de l'épargne que des opérations habituels, qui se sont plutôt, dit-on, montrés surpris par l'ampleur du mouvement qui a intéressé, non seulement la Bourse de Paris, mais les places étrangères.

Une action en dissolution du parti communiste

L'Association de Défense de la Nation a tenu, lundi après-midi une réunion d'information au cours de laquelle M. Navarre, secrétaire général, a annoncé à la presse que le Conseil d'administration avait décidé d'introduire devant le tribunal civil de la Seine une demande en dissolution du parti communiste français.

C'est en s'appuyant sur les textes de la loi du 1er juillet 1901 que l'Association de Défense de la Nation compte parvenir au but qu'elle s'est fixé.

Un exemple à signaler

Le Conseil municipal de Lannoy, petite localité située près de Roubaix, vient de se réunir et a décidé de réduire de 32 centimes additionnels les impositions pour 1939.

Déclaration de M. Chamberlain

Un grand débat de politique extérieure s'est engagé lundi, à la Chambre des Communes, au cours duquel M. Chamberlain a déclaré, aux applaudissements des membres de l'assemblée :

« Les relations entre la Grande-Bretagne et la France conservent le caractère le plus cordial.

« Les déclarations échangées publiquement entre les deux pays, a-t-il ajouté plus loin, sont plus significatives que des traités. »

L'aide des Etats-Unis à la Chine

Le secrétaire de la Trésorerie, M. Morgenthau, a annoncé qu'en vertu d'un accord monétaire avec la Chine, ce pays pouvait obtenir des dollars en donnant comme garantie les dépôts d'or chinois existant aux Etats-Unis. M. Morgenthau a précisé que ce nouvel accord situait une extension de l'accord sino-américain du 9 juillet 1938. En outre, M. Morgenthau a précisé que l'accord monétaire serait prolongé après le 31 décembre pour une période qu'il s'est refusé à déterminer, spécifiant seulement que les crédits étaient ouverts à une nation amie.

L'antisémitisme allemand

A Shanghaï, en raison de l'afflux des réfugiés juifs allemands, le Conseil municipal de la concession internationale a mis à la disposition du comité juif un immeuble pouvant héberger 200 personnes. Plusieurs centaines de juifs sont déjà arrivés à Shanghaï. 650 autres sont attendus.

EN PEU DE MOTS...

— On annonce que la musique de la Garde républicaine se rendra à l'Exposition de New-York et ensuite dans les principales villes des Etats-Unis et peut-être même du Canada.

— Au cours d'un tremblement de terre qui a eu lieu dans la région de Kircheir (Turquie), 50 maisons se sont écroulées et 250 sont très endommagées. Il n'y a aucune victime, la population ayant fui en pleine campagne.

— Cinq cents marins allemands ont débarqué sans incident à Santiago, sous la surveillance de la police disséminée dans les rues de la ville.

— La première Diète slovaque comprendra 53 députés élus par 1.263.678 électeurs. On sait qu'il y a un député élu pour 20.000 voix exprimées. Ceux qui ont voté non n'auront pas de représentation dans la Diète slovaque.

— Le pape a fêté, mardi, ses soixante ans de sacerdoce. Pie XI fut ordonné prêtre le 20 décembre 1879, dans la basilique de St-Jean-de-Latran, cathédrale de Rome.

NOS ÉCHOS

Tout s'explique.

La chose se passe en Angleterre. Un individu dont la santé paraît déplorable entre chez un pharmacien et lui dit:

— Je me sens horriblement surmené, neurasthénique, malade, fichu, quoi ! Il me faudrait un tonique sérieux, quelque chose qui...

— J'ai votre affaire, répond le pharmacien. Une bouteille de l'incomparable élixir Smith-Jones. Trois cuillerées par jour, et avant la fin de la semaine vous vous sentirez un tout autre homme... C'est dix francs.

— Ah ! non, non, s'écrie le malade, je ne veux pas de ça.

— Mais c'est exactement ce qu'il vous faut. Tous les médecins recommandent l'élixir Smith-Jones...

— Ils ont raison.

— ... et nous en vendons énormément.

— Tant mieux ! Tant mieux ! Mais moi je n'en veux pas.

— Mais enfin, Monsieur, quelle objection avez-vous contre l'élixir Smith-Jones ?

— Je suis Smith-Jones !

C'est plus simple.

Dans cette rue où chaque passant est assailli par une armée de distributeurs de prospectus, passe, les mains chargées de paquets, un homme corpulent.

Un homme-sandwich s'approche de lui et suivant sans doute sa consigne à la lettre, s'approche, insiste, veut à toute force lui faire lire la prose du petit papier.

Alors, le gros monsieur, très correct malgré son air excédé :

— Merci, vous voyez, j'ai les mains très occupées. Ayez donc l'obligeance de le jeter par terre vous-même.

Economies.

Chaque mois, on annonce qu'un écrivain vend sa bibliothèque.

— C'est curieux, disait-on devant Sachat-Guitry, à propos d'une vente récente, il n'avait donc pas mis d'argent de côté ?

— Bien sûr, répondit Sacha : mais pas du bon côté.

Evidemment.

— Votre histoire sonne bien creux, mon pauvre homme, remarque une ménagère à un clochard qui vient la solliciter.

— Oh ! ce n'est pas étonnant, répondit l'autre en soupirant, quand on a un estomac vide.

Supériorité.

— La supériorité des bêtes sur l'homme, disait récemment un journaliste, est démontrée par ce fait que dans quelques années nous aurons peut-être une machine à traire les vaches sans fermière, mais jamais sans vache.

Précision.

— Moi, je n'ai aucune fortune, je ne vis que de mes clients.

— Leur rendez-vous la pareille, Docteur ?

LE LISEUR.

« Les Vacanciers »

XIV. — Chez de vieilles connaissances

Cette dernière semaine d'août, nos deux amis se promenaient sur les berges du Lot menant vers Hautes-Rives. Le colonel s'extasiait sur le frais coloris des toitures de tuile qui, dans les villages et les fermes isolées, flambaient au soleil.

— Dis, Brunel, on sent que chez nous les paysans ont dû faire tout récemment pas mal de réparations à leurs immeubles : toitures aux tuiles roses, maisons greffées d'un étage ou d'une aile, terrasses à balustres, dépendances neuves, tout cela dénote une certaine aisance.

— Mais, oui, vieux, les paysans ont connu au lendemain de la guerre une période de prospérité factice. A mesure que fonctionnait la planche à billets, que la valeur du franc s'amenuisait, les récoltes se vendaient en des folies de surenchère. Que faire de tant d'argent d'une si douteuse valeur pour le paysan qui n'a confiance que dans les espèces sonnantes et trébuchantes ? Son bon sens lui a dicté de le troquer contre des choses plus tangibles que le papier... Et c'est ainsi que les plus malins ont fait le remploi de leurs bénéfices à améliorer leur capital foncier. Ils ont réparé et embelli leur maison, construit des granges spacieuses, des séchoirs à tabac, des plates-formes à fumier et acheté un complet matériel agricole pour suppléer par la machine à la carence des domestiques. Sans compter qu'ils ont acquis la terre abandonnée par les déserteurs de la glèbe ou par ces pauvres vieux dont les fils sont morts pour la France.

Tout en devisant ainsi, on approchait de la ferme des Graves, citée par le directeur des services agricoles du département comme une ferme modèle.

— Te souviens-tu, Arthur que lorsque je t'ai annoncé, il y a bien dix-huit ans, la mort du philanthrope M. Pêchevin, je te confiai toute ma satisfaction de constater que par testament, il avait laissé son exploitation agricole entre les mains de ses dévoués domestiques-régisseurs :cette maman Marinette, mère de l'Officier-aveugle Pierre Pomayrol et épouse de ce brave Gustin, au cœur d'or ?

De ce mariage naquit la petite Jeannette qui aujourd'hui court sur ses trente ans et à laquelle son parrain, M. Pêchevin, laissa une centaine de mille francs pour assurer la dot de sa filleule. Les cent mille francs sont aujourd'hui bien dépréciés, mais la ferme des Graves a connu dans l'après-guerre de belles années de prospérité et elle est aujourd'hui solidement assise.

Tenant à garder auprès d'eux leur charmante enfant, maman Marinette et Gustin lui ont fait donner une bonne instruction primaire à l'école des Roches, mais ils se sont toujours refusés à l'envoyer au collège, malgré que l'institutrice vint souvent les y engager en disant que la petite avait bonne tête...

« Sacro Diou ! protestait Gustin, la petite, elle ne nous quittera pas. Tout ce que j'envie pour elle, c'est qu'elle soit aussi bonne ménagère que sa mère. Ah ! il ne manquerait plus que cela que nous l'élevions en demoiselle et qu'un freluquet de la ville, vivant au ratelier du gouvernement, vienne nous l'enlever... J'en mourrais de chagrin.

— Vois-tu, Gustin, c'est le terrien enragé. Il est tellement possédé par l'amour de ses terres et de son bétail qu'ils passent avant lui-même. M. Pêchevin ne pouvait laisser son héritage en de meilleures mains, plus probes et plus vaillantes. Par défaut de savoir, il a toujours été un tantinet routinier, mais Jeannette a épousé un jeune cultivateur, Jean Cartounat que j'avais fait envoyer à l'école d'agriculture de Fazanis pendant 3 ans.

Jean Cartounat a aujourd'hui trente-trois ans. C'est un beau gaillard qui a déjà donné trois enfants à sa Jeannette et ce jeune couple se déclare décidé à aller jusqu'à la demi-douzaine, ce qui de nos jours est un luxe ruineux. Mais ce sera une heureuse exception dans notre pays où tout le mal vient du fils unique.

— Bonjour Jeannette, comment ça va ? Je te présente mon vieil ami, le colonel de Lablainie dont je t'ai souvent parlé.

Aussi plantureuse que rubiconde, la jeune paysanne fit une révérence un peu gauche, mais, en revanche, avec son plus gracieux sourire, elle tendit ses joues si fraîches et si potelées à M. Brunel, l'ami de toujours.

Portant allégrement ses soixante ans bien sonnés, maman Marinette accourut, traînant deux gars bien rablés, Jacquot, huit ans et Marcel, six ans, tenant dans ses bras la blondine Jacqueline qui commençait à peine à marcher. Les hommes étaient dans le tabac où ils passaient la bineuse après une pluie qui allait élargir les feuilles et les corser en poids avant leur mâturité.

Nos visiteurs entrèrent dans la salle à manger et se recueillirent devant le portrait de M. Pêchevin accroché à la place d'honneur. L'original philanthrope, dont les lecteurs du roman « Au pays des Bombances », ont apprécié jadis le grand caractère, n'avait jamais consenti à se faire photographier. Mais un jour en costume de chasse il fut pris dans une équipe de vendangeurs et de ce cliché d'amateur, Marinette avait fait tirer un grand agrandissement. Les héritiers étaient fiers de ce pieux souvenir de leur bienfaiteur et ils l'avaient fixé dans un cadre luxueux, portant un bout de crêpe sur le côté.

— Brave Pêchevin, comme il serait heureux, lui, le célibataire endurci, de voir Jeannette au milieu de sa superbe famille.

— Pour sûr, M. Brunel, car mon parrain m'avait toujours dit : « Jeannette, quand je ne serai plus là, le plus grand plaisir que tu puisses me faire, c'est de ne jamais quiter les Graves, de t'y marier et d'y avoir beaucoup d'enfants. » Vous voyez que je ne suis pas une ingrate et que j'ai tenu compte des recommandations de mon cher parrain.

— Toutes mes félicitations, ajouta le colonel, C'est vraiment touchant de voir de quelle vénération vous entourez la mémoire de votre bienfaiteur.

De la terrasse courant devant les portes-vitrées, maman Marinette appela son mari et son gendre qui interrompirent leur travail.

— Mais ce n'est pas la peine de vous déranger, mon brave Gustin, continuez donc votre binage et Jean nous fera bien visiter le domaine.

(*A suivre*) Ernest LAFON.

Chronique du Lot

Livraison des Tabacs de la récolte de 1938

Voici le tableau indiquant l'ordre et les dates de la livraison des communes en 1939 :

MAGASIN DE CAHORS

PARAGUAY

Commission unique

Echantillons, 3 janvier.
Frayssinet-le-Gélat, 5 janvier.
Les Arques, 5 janvier.
Gindou, 6 janvier.
Marminiac, 6, 7, 9 et 10 janvier.
Cazals, 11 janvier.
Dégagnac, 12, 13, 14, 16, 17, 18, 19 et 20 janvier.
Salviac, 21, 23, 24, 25, 26, 27, 28 et 30 janvier.
Pomarède, 30 janvier.
St-Caprais, 31 janvier.
Montcléra, 31 janvier et 1er février.
Goujounac, 1er février.

NIJKERK

1re Commission

Porte-graines, 10 janvier.
Bouziès, 10, 11 janvier.
St-Géry, 11, 12, 13 janvier.
Vers, 14, 16, 17 janvier.
Arcambal, 17, 18, 19, 20, 21 janvier.
Lamagdeleine, 23, 24 janvier.
St-Cyprien, 25 janvier.
St-Laurent-Lolmie, 25 janvier.
Ste-Alauzie, 25 janvier.
Lascabanes, 25 janvier.
Castelnau-Montratier, 25, 26 janvier.
Pern, 26, 27, 28 janvier.
St-Paul-Labouffie, 30 janvier.
Flaugnac, 30, 31 janvier.
Fontanes-Lalbenque, 31 janvier.
Flaujac-Poujols, 31 janvier, 1er février.
Laburgade, 1er février.
Esclauzels, 1er février.
Aujols, 1er février.
Cremps, 2 février.
Bach, 2 février.
Vaylats, 2 février.
Belmont-Ste-Foi, 2 février.
Lalbenque, 2, 3 février.
Belfort-du-Quercy, 3 février.
Montdoumerc, 3 février.
Lentillac-Lauzès, 3, 4 février.
Sabadel-Lauzès, 4, 6 février.
Orniac, 6, 7 février.
Blars, 7, 8 février.
Cabrerets, 8, 9 février.
Nadillac-Lauzès, 9 février.
Sénaillac-Lauzès, 10 février.
Cours, 10, 11 février.
Cras, 11 février.
St-Martin-de-Vers, 11, 13 février.
Lauzès, 13 février.
St-Cernin, 13, 14 février.
Labastide-Murat, 14 février.
Beaumat, 14 février.
Fontanes-du-Causse, 14 février.
Caniac, 14, 15 février.
Vaillac, 15 février.
Durbans, 16 février.
Reilhac, 16 février.
Quissac, 16 février.
Espédaillac, 17 février.
Flaujac-gare, 17 février.

2e Commission

Echantillons, 3 janvier.
Porte-graines, 10 janvier.
Pescadoires, 5 janvier.
Lagardelle, 6 janvier.
Castelfranc, 6 janvier.
Anglars-Juillac, 7, 9 janvier.
Soturac, 9 janvier.
Touzac, 10 janvier.
Vire, 11 janvier.
Duravel, 11 janvier.
Puy-l'Evêque, 11, 12 janvier.
Caillac, 12, 13 janvier.
Parnac, 13, 14 janvier.
Luzech, 14, 16 janvier.
Albas, 16, 17 janvier.
Cahors, 17, 18, 19, 20, 21, 23, 24 janvier.
Pradines, 24, 25, 26, 27, 28 janvier.
Douelle, 28, 30, 31 janvier, 1er février.
Mercuès, 1er, 2 février.
Larroque-des-Arcs, 3 février.
Crayssac, 3 février.
Maxou, 3, 4 février.
Francoulès, 4, 6 février.
Valroufié, 6 février.
Boissières, 7 février.
Peyrilles, 7, 8 février.
Rampoux, 8 février.
Thédirac, 9 février.
Lavercantière, 9, 10 février.
L'Hospitalet, 10, 11 février.
Le Montat, 11 février.
Ciéurac, 13 février.
Cézac, 13, 14 février.
Labastide-Marnhac, 14, 15 février.
Lherm, 15 février.
Montgesty, 16 février.
Montcabrier, 16 février.
St-Martin-le-Redon, 17 février.
Cassagnes, 17 février.
Sérignac, 17 février.
Grézels, 17, 18 février.
Prayssac, 18, 20, 21, 22 février.
Lacapelle-Cabanac, 22 février.
Mauroux, 22 février.
Pontcirq, 23 février.
St-Vincent-Rive-d'Olt, 23 février.
Bélaye, 23 février.
Les Junies, 23, 24 février.
St-Médard, 24 février.
Labastide-du-Vert, 24 février.
Mechmont, 24 février.
Gigouzac, 24, 25 février.
Espère, 25 février.
Calamane, 25, 27 février.
Catus, 27, 28 février.
Nuzéjouls, 28 février, 1er mars.
St-Denis-Catus, 1er mars.
Ussel, 1er mars.

3e Commission

Porte-graines, 4 février.
Calvignac, 2, 3 février.
St-Martin-Labouval, 3 février.
Cénevières, 3, 4 février.
Cajarc, 4, 6, 7 février.
Tour-de-Faure, 7 février.
Frontenac, 8 février.
Larroque-Toirac, 8, 9 février.
St-Pierre-Toirac, 9, 10 février.
Montbrun, 10, 11 février.
Espagnac-Ste-Eulalie, 11 février.
Béduer, 13 février.
Boussac, 13 février.
Brengues, 13, 14 février.
Corn, 15 février.
Lissac, 16 février.
Gréalou, 16, 17 février.
Marcilhac, 17, 18, 20 février.
St-Chels, 21 février.
St-Sulpice, 22 février.
Lugagnac, 23 février.
Varaire, 23 février.
Berganty, 23 février.
Concots, 24 février.
Crégols, 24 février.
Limogne, 24 février.
Sauliac-sur-Célé, 25, 27 février.
Larnagol, 27 février.
Puyjourdes, 27 février.
St-Jean-de-Laur, 27 février.
Cadrieu, 28 février.
Carayrac, 28 février.
Faycelles, 1er mars.
Assier, 1er mars.
Grèzes, 1er mars.
St-Simon, 1er mars.
Livernon, 1er mars.
Sonac, 1er mars.

MAGASIN DE SOUILLAC

NIJKERK

Commission unique

Echantillons, 1er février.
Loubressac, 1er février.
Martel, 1er février.
Cuzance, 1er février.
Baladou, 3 février.
Strenquels, 3 février.
Saint-Michel-Loubéjou, 3 février.
Alvignac, 3 février.
St-Cirq-Souillaguet, 3 février.
St-Chamarand, 3 février.
Thégra, 3 février.
Loupiac, 4 février.
Lamothe-Fénelon, 4 février.

PARAGUAY

Commission unique

Echantillons, 6 février.
Porte-graines, 14 février.
Le Roc, 8, 9 février.
Lachapelle-Auzac, 9, 10 février.
Souillac, 10 février.
Pinsac, 11, 13 février.
Lanzac, 14, 15 février.
Floirac, 15 février.
Lacave, 15, 16 février.
Meyronne, 16, 17 février.
St-Sozy, 17, 18 février.
Creysse, 20 février.
Montvalent, 20 février.
Saint-Clair, 21 février.
St-Germain-du-Bel-Air, 22 février.
Concorès, 22, 23, 24 février.
Payrac, 24 février.
St-Projet, 25 février.
Le Vigan, 25 février.
Léobard, 25, 27, 28 février.
Gourdon, 1er, 2, 3, 4, 6, 7 mars.
St-Cirq-Madelon, 8 mars.
Payrignac, 9, 10 mars.
Milhac, 10, 11 mars.
Nadaillac-de-Rouge, 13 mars.
Masclat, 13, 14, 15 mars.
Rouffilhac, 16, 17 mars.
Anglars-Nozac, 17 mars.
Fajoles, 18, 20 mars.
Puybrun, 20 mars.
St-Denis-près-Martel, 20 mars.
Bétaille, 21 mars.
Vayrac, 21 mars.
Condat, 21 mars.
St-Céré, 21 mars.
Prudhomat, 22, 23 mars.

INSPECTION ACADÉMIQUE

Résultat des élections des délégués du personnel enseignant et administratif à la Commission de réforme des retraites.

Catégorie A. — Sont élus : Délégués titulaires : Mme Favarel, M. Bondoux.

Délégués suppléants : Mme Cancès, M. Sénac.

Catégorie B. — Sont élus : Délégués titulaires : Mme Lherm, M. Astorg.

Délégués suppléants: Mme Couderc, M. Castanié.

Vacances scolaires

L'Inspection d'Académie rappelle que les vacances de la Noël et du Premier de l'An pour les écoles primaires élémentaires sont fixées du 25 décembre au 2 janvier inclusivement.

Le 2 janvier sera férié

Noël tombant cette année un dimanche, le lundi suivant ne sera pas considéré comme férié.

Par contre, le lundi 2 janvier sera férié et toutes les administrations publiques seront fermées.

Cour d'Appel d'Agen

Sur appel, la Cour d'Agen a condamné M. Albert Lapergue, pour délit de pêche avec engins prohibés, à 30 francs d'amende.

Le tribunal correctionnel de Cahors avait prononcé contre Lapergue une peine de 16 francs d'amende.

P. O.-Midi

M. Henry, facteur mixte à Conduché, est nommé à Figeac, en remplacement de M. Arteil qui est nommé au Rouget.

M. Lavaurs, de Muret, est nommé au bureau de la gare de Figeac, en remplacement de M. Frague.

M. et Mme Maspinard, gardes-barrière à Castelfranc, passent à Miramont (Dordogne).

Légion d'honneur

M. Berné, agent militaire de la 17e région est nommé chevalier de la Légion d'honneur.

En chassant

Dimanche, au cours d'une partie de chasse, M. Perboyre, facteur à Castelfranc, poursuivait un lièvre, lorsque son pied fut pris dans des ronces. M. Perboyre fit une chute sur le sol. Relevé par M. Bazillou, de Castelfranc qui chassait en sa compagnie, il fut transporté chez M. le docteur Blanchès, de Prayssac qui diagnostiqua une luxation de l'épaule droite et remit en place le membre démis.

On espère que la blessure n'aura pas de suites graves.

LA NEIGE

Jeudi matin, la température était moins froide que mercredi. Mais, vers 11 heures, la neige est tombée à Cahors et dans la région.

FÉDÉRATION DES ŒUVRES LAIQUES

Le Conseil d'Administration de la Fédération s'est réuni le dimanche 15 décembre sous la présidence de M. Bégué, Inspecteur d'Académie, Président de la Fédération.

Le Secrétaire général a exposé le rapport d'activité de la Fédération des Œuvres Laïques depuis le Congrès de St-Céré — les Colonies de vacances et l'Université Populaire ont fait l'objet d'un exposé précis et documenté.

1° L'organisation des Colonies de vacances de la Fédération est aujourd'hui parfaitement au point et la satisfaction des familles, exprimée dans des lettres multiples, témoigne de la réussite dans cette voie. La Fédération s'est attachée spécialement à exiger partout *une alimentation saine, riche et abondante, une organisation minutieuse de la sécurité* des enfants par une surveillance appropriée, *et des services d'hygiène* répondant à toutes les exigences de la population enfantine groupée à la mer et à la montagne. Tout a été partout subordonné à l'intérêt supérieur des enfants.

Le Secrétaire général expose ensuite les buts et le fonctionnement des Comités de vacances chargés du triage au cours des prochains séjours.

2° L'Université Populaire créée à Cahors (1er degré, 2e degré, Enseignement ménager, Cours professionnels, conférences) connaît un légitime succès. Calendriers, modalités de fonctionnement à Cahors et d'extension départementale sont longuement précisés par M. Delom.

3° M. Galan, Inspecteur primaire à Cahors, Directeur de l'Office départemental d'Orientation professionnelle, fait connaître les buts généraux de l'Orientation professionnelle, les résultats déjà obtenus dans le cadre départemental, le plan de travail de l'année en cours. Le nouvel organisme créé par arrêté préfectoral conformément aux textes en vigueur est susceptible de rendre d'importants services aux jeunes gens, aux employeurs et aux familles dans le choix d'une profession ou la recherche d'un personnel qualifié.

4° Le Conseil prit fin après examen de diverses questions d'ordre financier.

CONTRE LA FRAUDE FISCALE

Au cours de sa dernière séance, la Commission des finances de la Chambre a décidé l'extension du bordereau de coupon. Voici le passage du rapport général relatif à cette mesure :

Soucieuse d'entraver, dans toute la mesure du possible, la fraude fiscale, la Commission a donné son assentiment à l'extension du bordereau de coupon. Elle a décidé que chaque année avant le 1er février, les établissements bancaires, agents de change ou officiers publics ou ministériels, seront tenus d'adresser à l'administration des contributions directes, le relevé des coupons portés au crédit des titulaires de comptes de dépôts de titres.

Par cette mesure, la Commission généralise l'emploi des bordereaux de coupons, comble la lacune qui existait dans le contrôle du paiement des coupons et permet à l'administration des contributions directes de vérifier d'une manière plus complète les déclarations faites au titre de l'impôt général sur le revenu. Aussi bien a-t-elle jugé possible de relever de 200 millions l'évaluation retenue pour lesdits impôts.

Vol de truffes

M. Jean Cazes, directeur des Contributions directes, propriétaire à Fontanes (Lalbenque) a porté plainte à la gendarmerie de Lalbenque pour vol de truffes dans sa propriété située à Raudiers.

Une enquête est ouverte par la gendarmerie.

NOEL ! NOEL !

Si vous voulez faire vraiment plaisir présentez un écrin de chez

Mandelli

JOAILLIER-ORFEVRE, CAHORS
Le cadeau de qualité
Le souvenir qui reste

MANDELLI achète *au plus haut cours* vieux bijoux, monnaies or et argent.

EDEN

JEUDI — SAMEDI
et DIMANCHE (*en soirée*)
DIMANCHE (*matinée*)

Venez applaudir le seul film tourné en France depuis deux ans par
Charles BOYER
ORAGE
tiré d'une nouvelle d'Henry BERNSTEIN
et magistralement interprété
AVEC
Michèle MORGAN
Lisette LANVIN et Robert MANUEL
(de la Comédie Française)

LA SEMAINE PROCHAINE

Trois pavillons réunis pour la première fois dans un film de brûlante actualité.
Les couleurs françaises, le drapeau anglais et la croix gammée
DANS
Alerte en Méditerranée

CAHORS

LE FROID

Le Lot n'a pas été épargné par le froid. Lundi encore, la température était tempérée: le thermomètre marquait 8 au-dessus de zéro.

Mais, mardi, dans la journée, un vent très froid ne cessa de souffler, et dans la soirée le thermomètre était descendu à 3 au-dessous de zéro.

La nuit de mardi à mercredi fut très froide ; au réveil, à Cahors, on notait moins 8 et dans la campagne, moins 10. Le froid fut très vif durant la journée qui fut ensoleillée.

Tout naturellement, ce froid si brusque a, désagréablement, surpris tout le monde, car la veille encore la température était plutôt douce. En vérité, on se serait cru au seuil du printemps et à la période de Noël, pareille température est plutôt mauvaise, si nous en croyons le proverbe :

« *Quand tu prends à Noël le soleil,*
A Pâques tu te rôtis l'orteil ! »

Mais le froid est venu, au bon moment, si nous en croyons le proverbe :

« *A la Noël froid dur,*
Annonce les épis les plus sûrs. »

Mais, ce froid durera-t-il ? Bah ! le paysan, comme le sage, disent avec raison : « Il faut prendre le temps comme il vient. »

Elections au Tribunal de Commerce

Voici les résultats généraux des élections au Tribunal de Commerce de Cahors :

Inscrits : 1.462. Votants : 740. Bulletins blancs ou nuls : 2. Suffrages exprimés : 728.

Ont été élus : Président : M. Alain Pébeyre, 737 voix ; Juges titulaires : MM. Gayet 738 voix ; Alibert, 737 voix ; Juges suppléants : MM. Clément-Grandcourt, 736 voix ; Boutot, 734 voix.

NOEL A LA CASERNE

Au nom des 102 enfants des militaires et agents de la garnison et de leurs parents, le Comité des fêtes de l'Abre de Noël de la caserne, adresse aux autorités civiles, aux organisations de bienfaisance et à la population cadurcienne ses vifs remerciements pour l'accueil qu'ils ont bien voulu réserver à ses membres et pour la générosité de leurs dons.

Grâce à eux, nos enfants pourront trouver autour de l'arbre traditionnel, un jouet qui comblera leurs vœux.

CONFÉRENCE D'INFORMATION

On nous prie d'insérer :

Il est rappelé que la deuxième conférence d'information organisée par le Comité des Hommes Catholiques du Quercy aura lieu à Cahors, au Théâtre Municipal le vendredi 23 décembre courant à 20 h. 30.

Le conférencier, M. l'abbé Thellier de Poncheville, traitera le sujet suivant « Pie XI dans la mêlée ».

On peut retenir ses places au bureau de location du Théâtre.

MON CADEAU

me fera plus plaisir encore s'il a été choisi dans la collection que présente cette année

M. POPOVITCH

PARFUMEUR

Parfums de luxe, poudriers, ongliers, vaporisateurs, garnitures de toilette, brosserie fine, etc.

Dans une gamme de prix très étendue, des Cadeaux de qualité pour toutes personnes de bon goût.

Les Sports

DEMANDE DE MATCHES

Association. — Stade Cadurcien (1), libre par suite de forfait, recevrait le 25 décembre et se déplacerait le 8 janvier.

Ecrire ou télégraphier : Vidal, 10, rue Wilson, Cahors.

LES JEUNES CADOURQUES

Jeunes Cadourques I bat Bretenoux I, par 4 buts à 1 (Ramon 3, Cazalens 2 dont 1 refusé, Delmas 1 refusé).

Cette rencontre mettant en présence deux bonnes formations de première série, n'avait pas cependant attiré au stade St-Ambroise la foule des grands jours. Comme quoi un public sportif ne doit pas être sevré de tels spectacles, pendant un temps trop long, car alors il est très difficile à reconquérir.

En raison de leur performance obtenue à Bretenoux, le 4 décembre, les Jeunes Cadourques partaient favoris dimanche dernier sur leur terrain, cet espoir était en outre renforcé par la rentrée de leur avant-centre Ramon, qui fit sans conteste une partie pleine de brio, et fut le meilleur réalisateur.

C'est la ligne d'avants des locaux qui gagna ce match, en s'assurant constamment, avec maîtrise le contrôle de la balle, et en harcelant, sans discontinuer, la défense adverse.

Donc, victoire méritée des Jeunes Cadourques et victoire obtenue grâce au meilleur football pratiqué par les rouge et blanc.

Le onze de Bretenoux qui semble en régression de forme, a laissé l'impression qu'il aura beaucoup de peine à rééditer son exploit de l'an dernier.

En lever de rideau : Jeunes Cadourques 4, bat Collège St-Gabriel, 3 à 2.

A Molières : Jeunes Cadourques 2 bat F.C. Molières I, 6 à 0.

A Albas : Jeunes Cadourques 3, fait match nul avec Albas I, 5 à 5.

Exposition de peinture

Nous apprenons que M. Lavignac, notre distingué et sympathique artiste cadurcien, expose au Musée de Cahors (ancien Evêché) du 22 décembre au 4 janvier, diverses œuvres représentant un panorama de la ville de Cahors et des paysages environnants, le tout destiné à la Caisse d'Epargne de Cahors.

La réputation si méritée de notre distingué compatriote attirera, certainement, la visite de nombreux amateurs.

CROIX-ROUGE FRANÇAISE

Les salons de la Préfecture ne pouvant être mis à la disposition de la Croix-Rouge par suite d'événements imprévisibles, le thé dansant du 27 décembre aura lieu dans les salons de l'hôtel Terminus de 15 h. à minuit.

Le prix de la carte personnelle est de 10 fr.

AU CERCLE GAMBETTA

L'assemblée générale du Cercle Gambetta se tiendra le dimanche 25 décembre 1938, à 8 h. 30 du soir, dans les salons du Cercle.

Les membres sont invités à venir nombreux non seulement pour manifester l'intérêt qu'ils portent à notre réunion qui leur procure une atmosphère de cordialité et de tolérance recherchée par tous les bons Français, mais aussi pour y étudier de concert les moyens d'étendre la bienfaisance de notre action.

La sous-location de nombreux journaux et revues leur permettra de se procurer à bon compte des lectures intéressantes.

Enfin, on arrêtera la date du banquet auquel a été invité M. de Monzie, président du Cercle.

Les personnes qui désireraient être admises au Cercle sont autorisées à assister à cette réunion.

Ordre du jour : Compte rendu moral et financier. Election pour le remplacement du tiers des administrateurs sortants. Sous-location des journaux et revues pour l'année 1939.

Imprudence d'enfant

Les deux jeunes enfants, de 8 et 9 ans, fils de M. Alon, demeurant rue St-Urcisse, étant seuls dans la maison, voulurent allumer du feu et pour aller plus vite, arrosèrent le foyer avec de l'essence.

Mais le feu se communiqua à la bouteille et au liquide qui s'était répandu dans la chambre. Alertés par les cris des enfants et par la fumée qui se dégageait de la chambre, des voisins accoururent et furent assez heureux d'éteindre ce commencement d'incendie.

Accident du travail

M. Larroumet, de Thédirac, occupé aux travaux du tunnel des Cabannes a été blessé au pied gauche par suite de la chute d'un rail.

Il a reçu les soins de M. le docteur Cambornac qui a constaté une contusion du gros orteil avec écrasement des parties molles.

C'est le 5e accident qui s'est produit, dans l'espace d'une semaine au tunnel des Cabannes.

Auto contre vélo-moteur

Une auto, conduite par M. le docteur Picard, de Brive, a heurté, dans le bourg de Cressensac, le vélo-moteur piloté par le jeune Roussel, garçon-boucher qui fut projeté sur le sol.

Relevé par des témoins de l'accident, le cycliste qui était blessé au front et se plaignait d'une contusion à une jambe, a reçu les soins nécessités par son état qui, on l'espère, sera sans gravité.

Vol d'une chienne

M. Lamouroux, propriétaire à St-Clair, avait une chienne excellente pour caver les truffes. Depuis quelques jours, cette chienne ayant disparu, M. Lamouroux suppose qu'elle a été volée et a porté plainte à la gendarmerie qui a ouvert une enquête.

Cours Pigier

SEULS, les COURS PIGIER, fondés en 1850 peuvent vous faire bénéficier des 88 années d'expérience qu'ils ont acquise dans l'Enseignement *pratique* et *professionnel*, de la Comptabilité, Sténographie, Dactylographie, Mécanographie, Impôts, Droit, Correspondance, Langues, Dessin, Coupe, Couture, Modes, Concours administratifs, Banques, etc...

Voici des CHIFFRES : Du 1er septembre 1937 au 1er septembre 1938 :
62 élèves ont suivi des Cours,
25 titres de capacité ont été délivrés,
32 élèves continuent leurs études en 1938-39.
et 21 élèves
ont obtenu une place rémunérée

JEUNES FILLES, JEUNES GENS
inquiets sur le sort que vous réserve la vie

PARENTS
soucieux de l'avenir de vos enfants,
...demandez aux COURS PIGIER de vous renseigner sur les emplois d'avenir, sur les Concours administratifs, sur les Banques, etc... Gratuitement et gracieusement la Direction des Cours vous documentera sur toutes les carrières.

COURS PIGIER
12, *Bd Gambetta, Tél.* 440, *CAHORS*
Travaux de copies et dessins en tous genres
Facilités de paiement
LOCATION DE MACHINES A ÉCRIRE
Inscriptions à toute époque de l'année
Cours individuels

COURONNES MORTUAIRES — **ALAYRAC** rue Mar-Foch CAHORS

Propos de saison...

Décembre... Pour beaucoup ce mois restera toujours évocateur des fêtes, des réunions de famille, et surtout des cadeaux.

C'est sans doute l'avis de cette charmante dame qui vint trouver l'autre jour le buraliste de N... pour lui demander des conseils :

— On vous a dit vrai, ma foi, approuve le débitant. La Régie a tout prévu pour faire plaisir aux plus difficiles.

— Voyons cela !... pour les messieurs d'abord...

— Voici la boîte de 25 cigares « CAMELIAS » à 50 fr. Ou bien le coffret-livre de « CAMPEONES ».

— Amusant ce beau livre tout plein de cigares...

— Il existe également de très beaux coffrets de luxe, en bois des Iles ou en cuir, contenant 25 cigares « MAGNATS » et qui coûtent 112 fr. 50.

— Superbes, en effet. Et ces coffrets peuvent ensuite rendre bien de services...

— C'est comme pour les cigarettes. Si vous avez des amis qui jouent au bridge, offrez-leur ces coffrets-bridge. Une fois les cigarettes fumées, ils garderont encore ce souvenir de vous pour ranger les cartes et la marque dans ces commodes petites cases.

— Et quelles sortes de cigarettes y trouve-t-on ?

— Un assortiment de 30 cigarettes CELTIQUES Caporal ordinaire, 30 GITANES Maryland et 40 WEEK END. Ces 100 cigarettes présentées dans ces beaux coffrets ne coûtent que 50 francs.

— C'est merveilleux !

— Et vous avez les mêmes assortiments dans de jolis coffrets en cuir pour 40 fr. ou en bois des Iles pour 65 francs. Ou bien, pour les amateurs de tabacs d'Orient, la boîte velours rouge de 50 « GITANES VIZIR ».

D'ailleurs quelles que soient les préférences de vos amis, vous trouverez ce qu'ils aiment parmi les jolies boîtes métalliques de la Régie.

Est-ce le goût américain ? Voici les 50 « BALTO » à 17 fr. Le goût anglais ? les WEEK END à 20 fr. les 50. Et, bien entendu, pour les amateurs de tabacs français, voici les boîtes « GALLIA » à 25 francs.

Vous voyez que la Régie fait bien les choses !

— En effet, répond la jeune femme avec admiration. J'ai noté tout cela et vous pouvez être tranquille. Je reviendrai avec plusieurs de mes amies qui seront enchantées comme moi.

Chute de vélo

Un cycliste, M. Evrard, qui se rendait à Cahors, a fait une chute près du village de Trébaïx. Il a reçu de nombreuses contusions mais sans gravité.

PALAIS des FÊTES

JEUDI 22, SAMEDI 24, DIMANCHE 25
(*en soirée à 20 heures 45*)
DIMANCHE (*matinée à 15 heures*)
Yvette CHAUVIÈRE, Mia SLAVENSKA
Janine CHARRAT, Mady BERRY
DANS
La mort du Cygne
d'après la nouvelle de Paul MORAND
Grand prix du film français
de l'Exposition
EN COMPLEMENT :
L'ECOLE DES SECRÉTAIRES (Comédie)

Arrondissement de Cahors

Catus

Foire de décembre. — La foire tenue samedi dernier, 17 décembre, fut très importante malgré le marché de Cahors. Beaucoup de monde. Les affaires traitées sur tous les marchés : foirail aux bœufs, aux moutons, marchés aux truffes, aux foies gras, etc., se traitèrent nombreuses. Les truffes se vendirent 95 fr. et jusqu'à 100 fr. le kilo.

Le marché aux oies grasses et aux canards était très bien approvisionné. Voici le palmarès du concours offert par la municipalité de Catus :

Lot de 4 oies : 1er Prix, Vialard à Tourniac ; 2e prix, Marsal, à Salvezou.

Lot de 3 oies: 1er prix, Roumec à Salvezou ; 2e prix, Bertrand à Gigouzac.

Lot de 2 oies: 1er prix, Besse à Nuzéjouls ; 2e prix, Juge, à Pégourié-Catus.

Lots de 4 canards : 1er prix, Caminade à Montgesty ; 2e prix, Maratuech au Mas de Brunion.

Lot de 3 canards : 1er prix, Delfau à Lherm ; 2e prix, Frayssi à Mechmont.

Montgesty

Compatriote. — Notre compatriote, M. Pégourié, est nommé facteur des Postes à Lunéville.

Nécrologie. — Décès à l'âge de 77 ans de M. Brunet Firmin, cultivateur au Bourg. Nous présentons à la famille nos sincères condoléances.

Foire primée. — Nous rappelons qu'à l'occasion de notre foire qui se tiendra cette année le 9 janvier, il sera distribué de nombreuses primes pour les truffes et les porcs gras.

Nous invitons les vendeurs et acheteurs à venir nombreux.

Laburgade

Mariage. — C'est avec plaisir que nous apprenons le prochain mariage de notre jeune compatriote, M. Burgade Paul, instituteur à Arcambal, avec Mlle Marie-Denise-Elizabeth Lhéritier, de St-Michel-de-Bannières, actuellement institutrice à Uzech-les-Oules.

Aux jeunes et futurs époux, nous souhaitons bonne chance et nos meilleurs vœux de bonheur et de prospérité.

Luzech

Rugby. — En déplacement à Cahors le 18 décembre, notre société fit match nul avec les réserves du Stade Cadurcien avec le score de 6 à 6.

En première mi-temps et après quelques minutes de jeu, Luzech domine et par maladresse, deux essais imparables sont loupés. Le jeu se déplace rapidement, les buts des deux camps sont menacés à plusieurs reprises, mais rien ne sera marqué.

En deuxième mi-temps, la partie est encore plus mouvementée, on sent que les deux quinze veulent conclure. Cahors, qui domine, ouvrira la marque par un essai non transformé. Luzech redouble d'ardeur, envahit les 22 adversaires et après quelques départs marque à son tour en bonne position, le but est raté. Un deuxième essai est encore marqué par les visiteurs, le but facile est manqué.

La fin de la partie est des plus spectaculaires ; le ballon vole de main en main à une cadence endiablée, le public applaudit les deux équipes avec force jusqu'au coup de sifflet final. Quelques minutes avant la fin Cahors égalisera en marquant un deuxième essai. Partie d'une belle correction et bon arbitrage.

⁂

Luzech recevra sur son terrain, dimanche 25 décembre, l'équipe de Lauzerte. Le public verra évoluer cette jeune équipe pour la première fois.

Montcuq

A propos du marché aux chasselas. — On peut dire, avec juste raison que ce marché a fonctionné d'une façon parfaite et que tous les producteurs de la région répondront à l'appel que la commission, chargée de l'organisation, leur avait adressé, y apporteront tous leurs produits.

Aussi bien, son approvisionnement journalier a-t-il été toujours très important.

Malheureusement, les cours, qui y ont été pratiqués, ont été des plus irréguliers et il nous a été permis de constater que les fluctuations, qui s'y sont généralement produites, étaient dues à un défaut d'organisation auquel, pour la prochaine campagne, il convient d'y remédier.

Pour cela faire, il appartient à la commission, dès à présent, de s'aboucher avec les grandes maisons acheteuses des produits agricoles et susceptibles d'envoyer des représentants directs, au moment de la cueillette des chasselas, dans notre localité.

En effet, plus il y aura d'acheteurs, plus les cours seront réguliers et on évitera, comme il a été constaté, qu'une entente tacite puisse se produire entre ceux-ci afin d'acheter à un prix bas les raisins.

Dans sa prochaine réunion, la comsion, s'inspirant de ces considérations, prendra, nous en sommes persuadés, toutes les mesures utiles pour obvier à cet état de choses. — J.P.

Don. — Nous apprenons que Mme Clémence Luga, veuve Caumont, vient de faire don à notre Hospice d'une somme de deux mille francs.

Mme Caumont continue la liste des personnes de bien qui, dans notre bonne cité, ont à cœur de marquer par des actes leur sollicitude pour le sort des déshérités ; et, à ce titre, nous nous permettons de lui présenter ici nos très respectueux et bien sincères compliments.

En ces temps où la progression continue et démesurée du coût de la vie pose pour tous ceux qui ne jouissent pas de revenus fixes l'angoissant problème de savoir comment ils accorderont leurs ressources avec leurs dépenses de première nécessité, le don de Mme Caumont a été accueilli, nous sommes en mesure de l'affirmer, avec une toute particulière satisfaction par les administrateurs de notre établissement charitable.

Duravel

Emprunt communal. — M. René Besse, député de Cahors, vient de recevoir de M. le Directeur de la Caisse Nationale de Crédit aux Départements et aux Communes la lettre que nous publions ci-dessous :

« Monsieur le Ministre,

« Vous avez bien voulu appeler, « tout spécialement, mon attention « sur la demande de versement de « l'emprunt de 187.600 fr., consenti « à la commune de Duravel (Lot), « par le Conseil d'Administration de « la Caisse Nationale de Crédit.

« J'ai l'honneur de vous faire « connaître qu'à la demande du Mai- « re, les fonds seront versés dans la « Caisse du Receveur Municipal, le « 5 janvier prochain.

« Veuillez agréer, Monsieur le Mi- « nistre, l'assurance de mes senti- « ments de haute considération. — « *Le Directeur : Signé :* DINET. »

Sports. — Dimanche dernier, 18 courant, l'Union Sportive Duravelloise se réhabilitant des défaites du début de la saison, a gagné la partie sur l'équipe de Lauzerte par 1 but à 0.

Le 25 décembre, soit dimanche prochain l'E.S. Gramatoise sera notre hôte dans un grand match de championnat. Cette équipe, si réputée dans notre district du Lot, attirera sur notre terrain la foule des grands jours.

Prix d'entrée, 2 fr. et 1 franc pour les enfants.

Nous invitons tous les sportifs de Duravel et des environs à venir encourager nos jeunes espoirs.

Arrondissement de Figeac

Figeac

L'Ecole des filles. — La nouvelle école communale des filles voit déjà trois classes occupées et Mme Destal, directrice, a pris possession de son logement.

On prévoit l'abandon prochain, du moins en ce qui concerne les services scolaires, des anciens locaux, incommodes et insalubres, où jamais les rayons de soleil ne pénétraient.

Nous nous félicitons de voir, enfin, les fillettes placées à l'école communale dans les meilleures conditions d'hygiène et de confort.

Caisse d'épargne. — Les déposants sont informés qu'en raison du règlement des comptes de fin d'année, les guichets de la Caisse seront fermés jusqu'au 7 janvier 1939.

Première séance le 7 janvier prochain.

Nos vétérans. — Après la mort de M. Despoux dont les obsèques ont donné lieu récemment à une émouvante manifestation de sympathie, restent encore à Figeac deux combattants de 1870.

M. Pezet, âgé de 90 ans, soldat au 21e R.I., a fait la campagne dans cette arme et a été fait prisonnier à Sedan. Il est titulaire de belles citations, de la carte du combattant et de la médaille de 1870-71.

M. Destruel, propriétaire aux Carmes, âgé de 90 ans, a servi à Belfort, sous les ordres de Denfert-Rochereau. Il est, lui aussi, titulaire de la carte du combattant et de la médaille de 1870-71.

A ces deux vétérans de l'année terrible, nous adressons nos vœux les meilleurs.

La santé de M. Leygues. — Les nombreux amis de M. Léonce Leygues, administrateur de l'hôpital-hospice, apprendront avec plaisir que le sympathique malade est en bonne voie de guérison.

Naissance. — Nous apprenons la naissance d'un mignon bébé, prénommé Guy-Georges, chez M. et Mme Fages, du quai Legendre.

Nous adressons nos félicitations aux parents et nos meilleurs vœux au bébé.

A la société générale. — M. Louis Maruéjouls qui nous avait quitté pour Provins et Melun, remplace à la Société générale le regretté M. Alazard.

Nous sommes heureux du retour parmi nous de ce sympathique fonctionnaire.

Rallye Saint-Hubert. — Notre société de trompes de chasse, le Rallye Saint-Hubert figeacois organise pour le dimanche 1er janvier 1939, une grande soirée dansante. Il l'offre à ses membres honoraires avec le concours du virtuose accordéoniste Vinsonneau et de son brillant orchestre.

Spectacles. — Samedi, en soirée et dimanche, en matinée et soirée :

Au *Théâtre municipal :* « *Jim la Houlette* » avec Fernandel. « *J'arrose mes galons* », avec Bach. Actualités mondiales.

Cajarc

Foire de décembre. — La prochaine foire de Cajarc qui devait avoir lieu le 25 décembre aura lieu le 24, en raison des fêtes de Noël.

Sousceyrac

Adresse à M. de Monzie. — Dans sa séance de dimanche 18 décembre, le Conseil municipal, sur la proposition de M. Lherm, maire, a voté l'adresse suivante à M. de Monzie : « Le Conseil municipal de Sousceyrac adresse à M. de Monzie, député, ministre des Travaux publics, l'hommage de ses respectueuses félicitations et de sa plus vive gratitude pour la grande part qu'il a prise, dans ces derniers temps, aux mesures gouvernementales qui ont assuré la paix à l'extérieur et l'ordre à l'intérieur. »

Reilhac

Mort du doyen de la commune. — Nous avons appris avec regret la mort de M. Jean-Pierre Joyeux, décédé à l'âge de 83 ans. C'était le doyen de notre commune dont il était conseiller municipal depuis 50 ans.

Nous adressons à la famille nos bien sincères condoléances.

La grande menace pour l'homme

C'est le « coup de sang » (rupture d'une artériole du cerveau) qui tue ou rend infirme. Assouplissez donc vos artères rendues friables et cassantes par la sclérose, abaissez votre tension en prenant chaque matin un verre à madère de la solution de Sels Largan que vous préparez vous-même en versant un flacon de Sels Largan dans un litre d'eau. Chlorure de magnésium, sels alcalins, sels de fruits contenus dans les Sels Largan, fluidifient le sang, régularisent la circulation, suppriment vertiges, éblouissements, poussées congestives. Ils créent un terain défavorable au cancer et rajeunissent l'organisme. Le flacon de Sels Largan pour 16 jours de traitement : 8 fr. 85. Toutes Pharmacies.

Arrondissement de Gourdon

Salviac

Une truffe phénomène. — M. Deviers Edmond, propriétaire demeurant à Ghuillasse, commune de Salvac, a apporté au marché foire de Salviac le 20 courant une truffe phénomène qui mise sur la balance a accusé le poids de 455 grammes.

Cette truffe a été récoltée dans une friche du Sac, près Salviac, ayant appartenue à M. Achille Mazières et Henri Bouygues, de Salviac.

Adjudication. — Dimanche 18 décembre a eu lieu à la mairie de Salviac, l'adjudication des droits de places et marchés pour une durée de 4 ans à partir du 1er janvier 1939.

C'est M. Bos Vaillant qui a été déclaré adjudicataire au prix de 1.210 francs par an.

Le froid. — Brusquement, le froid a fait son apparition dans la journée de mardi 20 décembre.

Le thermomètre marquait 6 degrés au-dessous de zéro dans la soirée. Si le temps s'éclaircit, l'abaissement de la température s'accentuera.

C'est l'hiver qui vient en conformité avec le calendrier.

Déprimée par la grippe

« Très fortement déprimée par une mauvaise grippe — écrit Mme Pinot, à St-Amand (Cher) — j'avais dû cesser tout travail. J'ai essayé quantité de fortifiants et de stimulants sans résultats appréciables. Enfin, j'ai pris de la Quintonine et aujourd'hui je suis totalement rétablie. » Un flacon de Quintonine permet de préparer un litre entier de délicieux vin fortifiant qui régénère le sang, donne des forces neuves et triomphe de toutes les dépressions. Seulement 5 fr. 75. Ttes Phies et Phie Orliac à Cahors.

CHOSES DU JOUR.

HIVERS

Nous voici en hiver. Sera-t-il long ? sera-t-il court ? sera-t-il doux ? sera-t-il dur ? Bien des pauvres gens s'en inquiètent. C'est qu'il arrive, même sous notre climat dit modéré, qu'on connaisse des froids assez coquets, des hivers assez rigoureux, et celui qui vient de commencer à l'air de vouloir être méchant.

Après celui de 1875, où Paris vit — 18 degrés, un des plus durs hivers fut celui de 1879. Il débuta de bonne heure : le 16 novembre 1879, la température était déjà — 7 degrés. Dès le 20, avalanches de neige. En décembre, la neige est si abondante que presque tous les trains s'immobilisent, la mer gèle au Havre, à Cherbourg, à Brest. Le 29, débâcle; le 4 janvier, reprise du froid. Froid maximum du 25 au 28. Un joli maximum : — 23 degrés 9 !

L'hiver de l'année terrible fut moins rigoureux. Si le froid maximum atteignit encore — 23 degrés, la durée des grands froids fut moindre et la Seine ne gela qu'une seule journée.

En 1840, — 17 degrés le 13 décembre, jour de la rentrée des cendres de Napoléon 1er.

En 1794 et en 1795, le thermomètre marqua encore — 23 degrés ; en 1795 notamment, Pichegru et ses cavaliers prennent d'assaut la flotte hollandaise gelée dans le Texel. En 1788 et 1789, — 21 degrés. La Manche est couverte de glaces. En 1783, le froid atteint — 19 degrés à Paris ; soixante-neuf jours de gelée consécutifs ; la Seine charrie de la glace pendant deux mois entiers.

⁂

Mais c'est surtout l'hiver de 1709, particulièrement long, qui est resté fameux dans l'histoire. Il ne fournit qu'un maximum de — 20 degrés. Mais il eut des suites tellement désastreuses « qu'on en apercevait encore les effets vingt-cinq ans après ».

Le froid à Paris dépasse vingt degrés. Le vin gèle dans les tonneaux. Les cloches cassent en sonnant.

« On trouva, dit une chronique de ce temps, tant à la ville qu'à la campagne, plusieurs personnes mortes de froid. Tous les blés périrent, et on fut contraint de labourer de nouveau les terres au printemps. On ne mangea, dans Paris, que du pain bis pendant plusieurs mois. Plusieurs nobles familles, à Versailles même, se nourrirent d'avoine : Mme de Maintenon en donna l'exemple. Que l'on se figure la misère du peuple quand les grands, à la Cour, étaient réduits à cette extrémité ! Ce fut cette année que Louis XIV vendit pour 400.000 francs de vaisselle, les plus grands seigneurs envoyèrent leur vaisselle d'argent à la monnaie. »

La violence du froid fut telle, à ce que rapporte Saint-Simon que « les liqueurs les plus spiritueuses cassèrent les bouteilles dans les armoires des chambres à feu du palais de Versailles ».

Les tribunaux et le Parlement cessèrent de siéger. L'encre gelait dans les encriers. Les théâtres furent fermés, de même que les collèges et les ateliers. Le grand froid dura deux mois, et, pendant tout ce temps, il n'y eut ni fêtes, ni réunions d'aucune sorte. La vie sociale fut pratiquement interrompue.

Quand au populaire, il trépasse « comme des mouches » : toute vulgaire qu'elle soit, la comparaison est de Madame ; vingt-quatre mille personnes disparaissent, à Paris, en un mois. De ces vingt-quatre milliers, deux sont restés célèbres dans le souvenir populaire : deux petits Savoyards « morts contre une porte où ils s'étaient cantonnés et embrassés pour se réchauffer l'un l'autre... »

⁂

En 1694, toutes les rivières de France sont prises par les glaces jusqu'en Provence. En 1638, l'eau du port de Marseille gèle autour des galères ; en 1608, le pain servi à Henri IV est gelé ; en 1468, le vin glacé se débite au poids. En 1434, trois mois de gel à Paris. En 1410, les chroniques nous apprennent que l'on ne peut enterrer les morts, la terre étant gelée. En 1421, des bandes de loups entrent dans Paris, où l'on compte 2.000 maisons abandonnées.

En 1408, la Seine gèle si profondément que, au moment de la débâcle, les blocs sont assez gros pour démolir les ponts. Pas un ne reste intact. On distribue le vin à coups de hache. Le greffier du Parlement, malgré le grand feu allumé dans sa chambre, se déclare impuissant à enregistrer les édits : l'encre gèle au bec de sa plume de trois mots en trois mots.

Un auteur anonyme nous rapporte que, cette année-là, « la crête des coqs et dindons gelait jusqu'à la racine ».

C'est, jusqu'à nouvel ordre, ce qu'on a connu, en France, de plus terrible. Pauvres coqs ! pauvres dindons !

⁂

Espérons tout de même, encore plus pour les gens que pour les dindons, que l'hiver 1938-1939 ne tiendra pas à battre ces records !

Petites annonces économiques

ATTENTION... à l'HOSTELLERIE DE DOUELLE, le soir du Réveillon, grand Bal de famille et soupers par petites tables. Prix modérés.

POUR la première fois depuis sa création, à l'occasion des fêtes de la Noël, on réveillonnera à « **Mon Auberge** ». Venez consulter le menu de choix... et retenir vos tables. — Allo 292.

ON RÉVEILLONNERA POUR NOEL chez Perr Pierre, Restaurateur, 33, rue du Pape Jean XXII, qui invite sa clientèle à venir nombreuse.

TOUTES CLOTURES, construction et réparation. Entretien de haies vives. Exploitation de taillis pour piquets de vignobles. Henri Chantelouve, Lamothe-Fénelon (Lot).

Dernière heure

Le voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie

De Paris. — Contrairement à ce qui a été annoncé, ni la date, ni les modalités du voyage de M. Daladier en Corse et en Tunisie n'ont encore été fixées.

Le président du Conseil partira le lendemain de la clôture de la session parlementaire qui suivra le vote définitif du budget.

Déclarations de M. Chamberlain

De Londres. — Mercredi à la Chambre des Communes, un député ayant demandé à M. Chamberlain s'il était prêt à faire une déclaration concernant un appui britannique éventuel à l'égard de la France, M. Chamberlain a renouvelé ses dernières déclarations sur l'entente franco-anglaise. « Le gouvernement français, a ajouté M. Chamberlain, sait parfaitement à quoi s'en tenir.

En Espagne

De Burgos. — Le « Bulletin des Lois », publié par les nationalistes espagnols, a publié mardi la « loi » réintégrant Alphonse XIII l'ex-roi d'Espagne, dans ses droits civiques et lui restituant ses biens.

Une femme présidente du Conseil municipal de Londres

De Londres. — Pour la première fois de son histoire, le Conseil municipal de Londres sera présidé l'an prochain par une femme Mrs Evelyne M. Lowe, veuve d'un médecin de Berg Mendsey. Mrs Lowve s'est occupée depuis plusieurs années de questions sociales et d'éducation.

« VOG »

2, place Galdemar, CAHORS

MAROQUINERIE — GANTERIE

Maison spécialisée

VOYEZ NOTRE CHOIX.

VOYEZ NOS ARTICLES.

VOYEZ NOS PRIX

POUR VOS CADEAUX

une seule adresse

« VOG »

2, *Place Galdemar*

A L'OCCASION DES FÊTES

la maison offrira un joli souvenir

REMERCIEMENTS

Madame et Monsieur Raymond SAURET ;

Les familles SAURET, MONTAZEL, SENNAC, FLOIRAC remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie, ainsi que celles qui ont bien voulu assister aux obsèques de leur petite

MARIE-THÉRÈSE

ATTENTION !...

CONTRE LE FROID !...

Le **Comptoir des Stocks,** 109, *Bd Gambetta,* continue sa **vente réclame :**

Gilets et Ticots de laine

Imperméables tous genres

Tout le vêtement cuir, paletot-veste, casques, gants. Nos candiennes *fourrées peaux.*

Tout le vêtement de travail

Sa confection habillée

Maison spécialisée depuis 20 ans dans la fabrication du beau vêtement cuir. Près du Garage Renault.

Ouvert le dimanche matin

POUR VOS ETRENNES

N'hésitez plus, le meilleur cadeau utile à offrir pour le travail et la santé est un vélo.

Chez Motobécane

vous trouverez

1° *Pour les petits :* des vélos toutes tailles

2° *Pour les grands :* les nouveautés 1939, *ainsi que des soldes* de certaines catégories 1938.

3° Des vélomoteurs 4 temps, bloc moteur 3 vitesses, dernier cri.

BESSAC, 28, *quai de Regourd, CAHORS*

Mesdames,

A l'occasion des Fêtes de NOEL et du JOUR DE L'AN, Mme PEZET, *Coiffeuse,* 59, *Boulevard Gambetta,* **fera des indéfrisables, tête entière, pour 35 fr.**

LOTERIE DE LA PRESSE

RÉPUBLICAINE DÉPARTEMENTALE

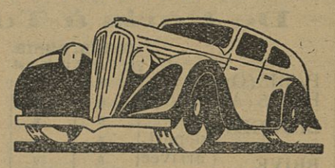

Gros lot : AUTOMOBILE de 50.000 Francs

Nombreux lots de valeur : meubles, motocyclettes, tandems, bicyclettes, fusils, appareils de T.S.F., bijoux, lingerie, machines à coudre, articles ménagers.

Prix du billet : 2 francs.

Le carnet de 25 billets : 50 francs.

En vente aux bureaux du journal, dans ses dépôts, et à la Presse Départementale, 22, Chaussée-d'Antin, Paris 9e.

En vente au bureau de tabac « Le Khédive ».

Aux demandes d'envoi par poste, ajouter le prix des billets en mandat ou chèque (pas en timbres) avec une enveloppe portant votre adresse, timbrée à 0,90 jusqu'à 10 billets, à 1,20 pour 1 carnet.

La couverture de chaque carnet acheté en entier donne droit, **gratuitement,** à une participation de la Loterie Nationale pouvant aussi gagner 50.000 francs.

Feuilleton du « *Journal du Lot* ». 91

POUR L'AMOUR DE GUILLEMETTE

Roman par P. GOURDON

Gilles était, de son côté, très pris par ses cours à la Faculté des Lettres. Il était libre le dimanche et le jeudi seulement. C'était ces jours-là aussi que Guillemette pouvait jouir d'un peu de repos. Ils en profitaient tous deux pour prendre part aux réunions que Mme Favry multipliait en recevant, soit à dîner, soit à prendre le thé, Mme Aubin et sa belle-fille.

La vieille dame espérait arriver ainsi à faire apprécier toutes les qualités de son fils et à lui permettre d'exprimer, un jour, à la jeune fille les tendres sentiments que celle-ci lui inspirait.

Quand vint la belle saison, elle eut l'heureuse idée d'organiser des excursions et des promenades aux environs de Clermont. L'après-midi du dimanche ou du jeudi, on louait une voiture et l'on s'en allait visiter cette région qui abonde en sites pittoresques, plusieurs même grandioses.

Tantôt on montait au Puy-de-Dôme ou l'on se dirigeait vers l'antique Gergovie. Tantôt on poussait jusqu'à Murols, jusqu'au Mont-Dore et jusqu'au Puy de Sancy.

Un goûter pris sur l'herbe, au bord d'une gorge profonde, ou sur la rive de l'un de ces beaux lacs tranquilles dans lesquels se mirent les cimes volcaniques, égayait cette journée de congé. Gilles et Guillemette oubliaient ensemble les fatigues et les soucis du professorat. Mme Favry manœuvrait toujours de manière à leur ménager d'assez longs tête-à-tête. Elle retenait Danielle, en trouvant moyen de l'intéresser par une conversation spirituelle et gaie qui plaisait à la jeune femme. Pendant ce temps, son fils et la jeune fille pouvaient se promener côte à côte, soit au bord du lac, soit au flanc de la montagne. Elle espérait qu'ils échangeraient bientôt les paroles décisives, devant unir à tout jamais leurs destinées. Mais, quand ils revenaient, elle épiait vainement sur leurs visages les traces de cet émoi qui suit un aveu. Vainement aussi elle attendait que son fils lui dît, le soir, en rentrant : « J'ai parlé. »

Car il ne parlait pas. Il n'osait pas encore dire à Guillemette : « Je vous aime ». Ces mots, qui eussent exprimé, pourtant, le sentiment le plus vrai, le plus profond et le plus ardent de son âme, il ne les prononçait pas. Une crainte invincible autant qu'inexpliquée les arrêtait sur ses lèvres. Comme autrefois, en sortant des cours de la Sorbonne, il se contentait de l'entretenir de ses préférences littéraires, de ses goûts, de ses travaux. Il se bornait à rester pour elle un camarade, un collègue, un ami.

Cela ne pouvait pas durer. Sa mère l'en avertit.

— Tu as tort, mon enfant, lui dit-elle un jour, de tant tarder à dire à cette jeune fille qu'elle est pour toi autre chose qu'une personne intelligente et instruite, ayant fait, sur les mêmes bancs, les mêmes études que toi, et enseignant, comme toi, la littérature.

— Elle le sait bien.

— Ton silence, s'il se prolongeait, pourrait l'en faire douter.

— Je ne puis me décider à le rompre.

— Pourquoi ?

— Parce qu'il me semble qu'elle préfère qu'il en soit ainsi. Chaque fois que j'ai tenté une allusion, d'ailleurs infiniment discrète, à mon amour, j'ai cru m'apercevoir que cela lui déplaisait, qu'elle se faisait moins expansive, plus distante, presque hautaine.

— Raison de plus pour insister, déclara Mme Favry, après avoir réfléchi quelques instants.

Gilles s'étonna.

— Je ne comprends pas, dit-il.

— Tu vas comprendre. Cette sorte d'intimité intellectuelle qui existe entre vous ne peut vous suffire, ni à l'un, ni à l'autre. Cette jeune fille est en âge, et, maintenant qu'elle gagne largement sa vie, en situation de fonder un foyer. Toi aussi. Il importe donc de savoir si elle te considère seulement comme un ancien camarade d'Ecole, qu'elle a été contente de retrouver et à qui elle est reconnaissante de ce que tu as fait pour elle, — ou bien si elle répond au sentiment qu'elle t'inspire, si, tout au moins, elle te regarde comme un fiancé possible, de qui ne l'éloigne pas, soit une répugnance, soit même une autre inclination.

Gilles pâlit.

— Ce serait affreux ! s'écria-t-il.

— Aussi suis-je à peu près sûre que cela n'est pas, s'empressa d'ajouter sa mère pour le rassurer. Mais plus tôt tu seras fixé sur ce point si important, mieux cela vaudra.

Mme Favry avait raison, et Gilles était assez clairvoyant pour s'en rendre compte.

— Je lui parlerai, promit-il.

Dès le dimanche suivant, il tint cette promesse.

On s'était, ce jour-là, dirigé vers Murols. Après avoir, un instant, contemplé le vieux château bâti sur un éperon rocheux qui coupe la vallée, on avait atteint le curieux village, blotti au fond d'une gorge étroite. Puis on était allé jusqu'au lac Chambon.

C'était là que l'on s'était arrêté pour goûter. Après quoi, suivant l'usage, Mme Favry et Danielle étaient restées assises, tandis que Gilles et Guillemette étaient partis se promener ensemble.

Tous deux regardaient la nappe d'eau paisible qu'ils longeaient à pas lents. Tous deux étaient plus émus que de coutume : le jeune homme parce qu'il se préparait à prononcer les mots graves et doux qu'il n'avait pas osé prononcer jusqu'ici ; la jeune fille, parce que, divinatrice comme toutes les femmes, elle sentait qu'une minute décisive approchait.

— J'ai tardé bien longtemps, commença Gilles, à vous parler d'autre chose que des sites ravissants parcourus avec vous, et des études littéraires qui nous sont chères à tous deux. Mais l'heure est venue où je dois enfin vous ouvrir mon cœur.

Dès les premiers mots, elle s'était arrêtée. Tandis qu'il parlait, au lieu de le regarder, elle se détournait, tenait les yeux fixés sur l'eau calme du lac. Elle avait pâli et son fin visage, d'ordinaire souriant, avait pris soudain une expression grave et comme une sorte de rigidité.

Cette attitude ne sembla pas à Gilles très encourageante. Il poursuivit cependant :

— Vous êtes tout pour moi, Guillemette. L'ignorez-vous ? Quand vous étiez riche, j'aurais cru coupable et honteux de vous le dire. Aussi vous-ai-je fuie... Maintenant, mon amour peut-il vous offenser ? S'il en est ainsi, dites-le moi tout de suite. Car j'aurai le courage de vous fuir encore. Mais, il faut que vous le sachiez, ce ne sera pas sans souffrir, et puisque je vous aime davantage, sans souffrir beaucoup plus que la première fois.

Il se tut, haletant. Elle se tourna vers lui, mais ses yeux restaient obstinément baissés.

— Mon ami, dit-elle, d'une voix grave, toute ma vie je vous saurai gré de ce que vous avez fait pour moi. Mais, puisque vous êtes bon, souffrez que je vous fasse encore une demande : laissez-moi réfléchir, et je vous répondrai.

Ces paroles furent suivies d'un douloureux silence. Gilles crut y voir, adouci et remis à plus tard, le refus que sa mère semblait redouter. Guillemette, ayant dit tout ce qu'elle voulait dire, marcha près de lui, les yeux toujours baissés. Ils revinrent, sans parler, le long du lac tranquille, qui mettait une clarté au pied des montagnes sombres.

(*à suivre*).

LA PHOSPHIODE GARNAL

Médication Iodotannique phosphatée

Remplace l'Huile de Foie de Morue

Prix du Flacon : 15 francs

UN SEUL MODÈLE DE FLACON GRANDEUR UNIQUE

En vente dans toutes les pharmacies

A L'ÉPARGNE
IL RESTE ENCORE DES
JOUETS
A
3f - 6f
12f et 18f
FAITES VITE VOTRE CHOIX

Les 23, 24 et 25 Décembre
2 TICKETS pour 1 fr. D'ACHAT
dans tous les Magasins de
L'EPARGNE

PLUS D'IVROGNES
POUDRE JANEHJO,
Inoffensive, sans goût. Boîte: Lab^re JANEHJO, JEUMONT (Nord)
Amélioration rapide. Toutes Pharmacies.

Payons 400 fr

les 100 cop. d'apr. mod. adr. grat. Ecr. : V.-R. GELAS. 14, M.-Sébastien, Lyon.

Bibliographie

LES ANNALES

Si Louis XIV revenait, tel est le titre d'une enquête à laquelle répondent dans les *Annales* du 10 décembre MM. Louis Bertrand, Albert Bayet, Pierre Gaxotte, Le Corbuzier, Pierre Dominique. Un charmant conte des Iles Caraïbes « Dodo Pandore, mousse du dimanche », par Thérèse Herpin... *L'argent fait-il le bonheur ?* Autre enquête qui provoque les réponses de l'abbé Mugnier, de MM. Raimu, Maurice Donnay, François Mauriac. A lire une passionnante étude sur « les Protocoles des Sages de Sion », sur Jean-Jacques Rousseau, sur le Noël Anglais. Un facile et charmant concours, à la portée de tous, *le Panthéon du Siècle*, amusera tous les lecteurs. En vente partout, le n° : 3 fr.

Ce journal est en lecture dans le Hall de l'Agence Havas
62, rue de Richelieu, PARIS

Imp. COUESLANT (personnel intéressé)
Le co-gérant : L. PARAZINES.

LA PHOSPHIODE GARNAL

remplace avantageusement l'HUILE de FOIE de MORUE et les préparations iodotanniques phosphatées

Pour la guérison des :

ENFANTS FAIBLES, PERSONNES DÉLICATES
Malades, Grippés et Convalescents

LYMPHATISME : Glandes, Gourmes des enfants, Sécrétion purulente des yeux et des oreilles.
MALADIES DES OS : Rachitisme, Scrofule des enfants.
MALADIES DE LA POITRINE : Coqueluche, Toux persistante, Grippe, Bronchite, Asthme, Catarrhe chronique, Angine de poitrine, Tuberculose.
ANÉMIE : Faiblesse générale, Manque d'appétit, Formation difficile des jeunes filles, Règles anormales ou douloureuses, Désordres de l'âge critique.
NEURASTHÉNIE. — CONVALESCENCE : des maladies infectieuses, Grippe, Influenza, Fièvre typhoïde.

La Phosphiode GARNAL et le Corps Médical

Le Dr ORTEL
Ancien Externe des Hôpitaux de Paris
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris
écrit :

« Le RECONSTITUANT et le DÉPURATIF le plus énergique et le plus agréable est sans contredit la **PHOSPHIODE GARNAL.** C'est de l'Huile de Foie de Morue concentrée et débarrassée des corps gras qui la rendent indigeste et désagréable à prendre.

Chaque flacon de PHOSPHIODE GARNAL renferme les principes dépuratifs et fortifiants contenus dans cinq litres d'Huile de Foie de Morue associés à du Phosphate de Chaux assimilable et à de l'Iode à l'état naissant.

La PHOSPHIODE GARNAL fortifie les enfants faibles, fait disparaître les engorgements ganglionnaires, fortifie les os.

C'est le grand remède contre l'Anémie et les Pâles couleurs.

Son action réconfortante sur le système nerveux en fait un spécifique contre la neurasthénie.

Par son iode, elle s'impose aux personnes atteintes de **rhumatismes, de bronchites aiguës ou chroniques,** et de toutes les affections de poitrine.

Administrée aux convalescents, elle hâte le retour des forces, stimule l'appétit, fortifie les bronches. »

Prix du flacon : 15 francs

Grands réseaux de Chemins de fer français

Ne gaspillez ni votre temps ni votre argent.

Pour vos envois jusqu'à 50 kg., utilisez les Petits Colis, 3 tarifs extrêmement simples : vitesse unique, colis agricoles, colis express.

Les « petits colis » peuvent être enlevés chez l'expéditeur pour un prix minime par les services de factage des Réseaux qui livrent les Petits Colis gratuitement à domicile.

Utilisez les Petits Colis : c'est simple, pratique, économique.

Le barème des prix pour votre département vous sera remis gratuitement à la gare.

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année, le samedi de chaque semaine et le 15 de chaque mois (le 16 si le 15 est un dimanche), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Assier à Figeac : Maurs à Figeac, pour

FIGEAC

50 0/0 *de réductions*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 heures et au retour à partir de 10 heures dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ, le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer Français (S.N.C.F.).

Vous avez intérêt à utiliser les « BILLETS DE MARCHÉ »

délivrés toute l'année le samedi ainsi que les 3 novembre et le premier de chacun des autres mois (si la date prévue tombe un jour férié, la foire est avancée au samedi précédent), au départ de toutes les gares situées sur les sections de lignes de : Caussade à Cahors, Cajarc à Cahors, Fumel à Cahors, pour

CAHORS-CABESSUT

50 0/0 *de réduction*

Billets valables, sous réserve des conditions normales d'admission : à l'aller, dans tous les trains permettant l'arrivée avant 14 h. et au retour, à partir de 10 h. dans tous les trains permettant le retour à la gare de départ : le même jour.

Renseignements aux gares intéressées de la Société Nationale des Chemins de Fer français (S.N.C.F.)

SERVICE D'HIVER 1938-1939 (à partir du 5 Octobre)

De Paris à Toulouse par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	MIXTE 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	RAPIDE 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.
PARIS (Orsay) dép.	»	»	—	10 15	»	20 15	21 45	»	»
PARIS (Aust.) dép.	»	»	—	10 28	»	20 25	21 59	22 50	»
LIMOGES arrivée	»	»	—	15 29	»	0 36	2 36	5 10	»
LIMOGES départ.	»	»	—	15 43	»	0 40	2 47	5 40	»
BRIVE... arrivée	»	»	—	17 03	»	1 56	4 3	7 20	»
BRIVE... départ.	8 14	12 28	—	17 9	18 3	2 1	4 18	7 33	»
Gignac-Cressensac.	8 50	13 4	—	—	18 34	—	—	—	»
SOUILLAC.. dép.	9 12	13 36	—	17 46	18 52	—	4 58	8 12	»
CAZOULES	9 19	13 43	—	—	18 58	—	—	—	»
La Chap.-d-Mareuil	9 24	13 48	—	—	19 2	—	—	—	»
Lamothe-Fénelon .	9 33	13 57	—	—	19 10	—	—	—	»
Nozac	9 42	14 6	—	—	19 18	—	—	—	»
GOURDON.. dép.	9 55	14 19	—	18 8	19 27	—	5 23	8 36	»
Saint-Clair	10 4	14 28	—	—	19 35	—	—	—	»
Dégagnac	10 14	14 38	—	—	19 44	—	—	—	»
Thédirac-Peyrilles.	10 24	14 48	—	—	19 53	—	—	—	»
Saint-Denis-Catus.	10 34	14 58	—	—	20 2	—	—	—	»
Espère	10 42	15 6	—	—	20 9	—	—	—	»
CAHORS arrivée.	10 51	15 15	—	18 43	20 18	3 32	6 »	9 13	»
CAHORS départ .	11 45	17 25	—	18 47	»	3 36	6 4	9 18	7 48
Sept-Ponts	11 56	17 36	—	—	»	—	—	—	7 53
Cieurac	12 11	17 51	—	—	»	—	—	—	8 2
Lalbenque	12 18	17 58	—	—	»	—	—	9 42	8 8
Caussade	12 46	18 31	—	19 27	»	—	6 45	10 3	8 30
MONTAUBAN arr.	13 17	19 4	—	19 47	»	4 30	7 4	10 23	8 55
TOULOUSE.. arr.	14 07	»	—	20 35	»	5 11	7 45	11 25	9 56

De Toulouse à Paris par Cahors

	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP. (2) 1re 2e, 3e cl.	Autorails	RAPIDE	OMNIB.	OMNIB. 1re, 2e, 3e cl.	DIRECT 1re 2e, 3e cl.	EXP. 1re, 2e, 3e cl.	EXP.	RAPIDE
TOULOUSE.... d.	3 58	—	8 35	9 33	13 25	—	15 50	17 20	21 5	—	23 19
MONTAUBAN. d.	6 11	—	9 17	10 50	14 6	—	16 35	18 12	21 46	—	0 »
Caussade	6 50	—	9 35	11 15	—	—	17 16	18 34	22 4	—	—
Lalbenque	7 26	—	—	11 40	—	—	17 56	18 57	—	—	—
Cieurac	7 34	—	—	11 45	—	—	18 4	—	—	—	—
Sept-Ponts	7 44	—	—	11 54	—	—	18 14	—	—	—	—
CAHORS... arr.	7 50	—	10 9	11 59	14 58	—	18 20	19 14	22 40	—	0 52
CAHORS... dép.	8 13	—	10 13	12 »	15 2	13 32	»	19 19	22 44	—	0 56
Espère	8 27	—	—	Continue sur Libos et Agen	—	13 44	»	19 30	—	—	—
St-Denis-Catus	8 40	—	—		—	13 56	»	19 41	—	—	—
Thédirac-Peyril.	8 53	—	—		—	14 12	»	19 53	—	—	—
Dégagnac	9 2	—	—		—	14 21	»	20 »	—	—	—
Saint-Clair	9 10	—	—		—	14 31	»	20 8	—	—	—
GOURDON (1) d.	9 23	—	10 51		—	14 42	»	20 18	23 24	—	—
Nozac	9 30	—	—		—	14 49	»	20 25	—	—	—
Lamothe-Fénel.	9 38	—	—		—	14 57	»	20 33	—	—	—
La Chap.-de-Mar .	9 45	—	—		—	15 3	»	20 39	—	—	—
CAZOULES	9 51	—	—		—	15 9	»	20 45	—	—	—
SOUILLAC.. dép.	10 4	—	11 11		—	15 18	»	20 56	23 45	—	—
Gignac-Cressens.	10 32	—	—		—	15 36	»	21 22	—	—	—
BRIVE.... arr.	10 57	—	11 49		16 33	16 11	»	21 47	0 23	—	2 24
BRIVE.... dép.	»	—	11 56		16 39	—	»	»	0 29	—	2 30
LIMOGES. arr.	»	—	13 20		18 5	—	»	»	1 49	—	3 47
LIMOGES. dép.	»	—	13 35		18 14	—	»	»	2 2	—	3 50
PARIS.. (A.) arr.	»	—	18 52		23 23	—	»	»	6 43	—	8 39
PARIS.. (O.) arr.	»	—	19 4		23 35	—	»	»	6 55	—	8 50

(1) Un train mixte part de Gourdon le matin à 5 h. 7 et arrive à Brive à 7 h. 18.
(2) Du 15 Mai au 7 Juillet inclus et du 5 Octobre au 14 Mai 1939.

MONTAUBAN, CAHORS à LIBOS

		Autorails	MARCH.-VOY.	Autorails
MONTAUBAN	»	10 50	14 6	16 35
CAHORS	»	11 59	14 58	18 20
CAHORS	7 3	12 »	15 51	18 50
Mercuès	7 16	12 9	16 10	18 59
Douelle (*Arrêt*)	7 20	12 *a* 12	16 17	19 *a* 2
Parnac	7 29	12 17	16 28	19 7
Luzech	7 35	12 22	16 36	19 12
Pont de Castelfranc.	»	12 *a* 28	»	19 *a* 18
Castelfranc	7 45	12 30	16 50	19 21
Prayssac (*Arrêt*)	7 49	12 33	16 56	19 24
Puy-l'Evêque	7 56	12 39	17 6	19 30
Duravel	8 3	12 45	17 16	19 35
Soturac-Touzac	8 10	12 50	17 26	19 41
Fumel	8 20	12 59	17 40	19 49
LIBOS	8 25	13 2	17 46	19 52
AGEN		14 6		

LIBOS, CAHORS à MONTAUBAN

	Autorails		Autorails	
PENNE	6 26		13 30	
LIBOS... dép.	6 43	9 15	13 52	18 14
Fumel	6 46	9 23	13 55	18 21
Soturac-Touzac	6 54	9 37	14 3	18 32
Duravel	7 »	9 47	14 9	18 39
Puy-l'Evêque	7 5	9 57	14 14	18 46
Prayssac (*Arrêt*)	7 11	10 10	14 20	18 55
Castelfranc	7 14	10 17	14 23	19 »
Pont de Castelfranc.	7 *a* 17	»	14 *a* 25	»
Luzech	7 24	10 38	14 32	19 12
Parnac	7 29	10 51	14 37	19 21
Douelle (*Arrêt*)	7 *a* 33	11 »	14 *a* 41	19 26
Mercuès	7 38	11 8	14 45	19 32
CAHORS	7 47	11 26	14 54	19 45
CAHORS	7 48	11 45	17 25	»
MONTAUBAN	8 55	13 17	19 4	»

De CAHORS à CAPDENAC

CAHORS	8 2	9 50	12 43	17 04
Cabessut	8 11	10 01	12 51	17 17
Arcambal	8 20	10 17	13 »	17 28
Vers	8 28	10 35	13 07	17 37
Saint-Géry	8 35	10 55	13 12	17 43
Conduché	8 46	11 24	13 22	17 58
Saint-Cirq-la-Popie	8 52	11 34	13 28	18 05
St-Martin-Labouval	8 59	11 59	13 35	18 14
Calvignac	9 5	12 09	13 40	18 22
Cajarc	9 16	12 26	13 52	18 36
Montbrun	9 25	A titre essai jours de foire à Cajarc (les 10 & 25)	14 01	18 47
Toirac	9 33		14 08	18 57
Lamadeleine	9 44		14 19	19 10
CAPDENAC	9 55		14 30	19 22

De CAPDENAC à CAHORS

CAPDENAC	7 11	11 45	»	16 54
Lamadeleine	7 23	12 01	»	17 04
Toirac	7 34	12 15	»	17 13
Montbrun	7 42	12 26	»	17 20
Cajarc	7 52	12 41	»	17 30
Calvignac	8 2	12 54	»	17 39
St-Martin-Labouval	8 9	13 03	»	17 45
Saint-Cirq-la-Popie	8 17	13 13	»	17 52
Conduché	8 23	13 24	»	17 59
Saint-Géry	8 38	13 40	»	18 11
Vers	8 43	13 47	»	18 16
Arcambal	8 50	13 58	»	18 23
Cabessut	8 59	14 13	»	18 32
CAHORS	9 6	14 22	»	18 39

a. — Ce signe désigne un arrêt facultatif. (Pour descendre, demander l'arrêt au chef de train ; pour monter, s'adresser au personnel du point d'arrêt ou à défaut faire signe au conducteur).

NOTA. — Indépendamment des services d'autorails mentionnés ci-dessus, il existe également de nombreux trains. RENSEIGNEZ-VOUS DANS LES GARES.

St-Denis-près-Martel à Aurillac

	(1)				EXP.
St-Denis-près-Martel.	4 50	9 15	14 44	17 58	18 43
Vayrac	4 58	9 23	14 50	18 4	18 48
Bétaille (*arrêt*)	5 3	9 28	14 54	18 9	—
Puybrun	5 11	9 36	15 2	18 15	18 50
Bretenoux-Biars	5 20	9 44	15 10	18 24	19 3
Port-de-Gagnac	5 26	9 50	15 16	18 31	—
Laval-de-Cère	5 34	9 58	15 23	18 39	19 14
Lamativie	5 53	10 15	15 40	18 56	19 28
Siran (*arrêt*)	6 7	10 30	15 54	19 10	—
La Roquebrou	6 25	10 43	16 5	19 22	19 53
AURILLAC.. arrivée.	7 13	11 20	16 40	19 58	20 24

(1) A lieu du 1er Juillet au 26 Septembre.

Aurillac à St-Denis-près-Martel

						(2)
AURILLAC.. départ.	5 55	6 30	10 40	17 17	21 30	
La Roquebrou	6 21	7 11	11 18	17 55	22 7	
Siran (*arrêt*)	—	7 22	11 29	18 6	—	
Lamativie	6 43	7 36	11 43	18 21	22 31	
Laval-de-Cère	6 56	7 51	11 58	18 40	22 46	
Port-de-Gagnac	—	7 58	12 5	18 43	—	
Bretenoux-Biars	7 8	8 13	12 19	19 6	23 3	
Puybrun	7 15	8 20	12 26	19 13	23 11	
Bétaille (*arrêt*)	—	8 27	12 33	19 21	—	
Vayrac	7 24	8 36	12 38	19 27	23 21	
St-Denis-près-Martel.	7 29	8 43	12 44	19 34	23 28	

(2) Du 1er Juillet au 26 Septembre.

Le Buisson à St-Denis-près-Martel

				EXP.	Périodique jour de foire
Le Buisson. dép.	»	7 33	10 37	17 11	
Sarlat dép.	6 40	9 40	12 »	17 47	17 58 / 19 30
Cazoulès	7 34	10 34	12 33	18 12	19 07 / 20 24
Souillac	7 50 / 8 »	10 50 / 11 30	12 46 / 15 47	18 17 / 18 17	19 18 / 20 40
Le Pigeon	8 18	11 48	14 »	18 25	» / »
Baladou. Arrêt.	8 26	11 56	14 4	—	» / »
Martel	8 34	12 04	14 11	18 34	» / »
St-Denis-p.-Mar .	8 50	12 20	14 19	18 42	» / »

St-Denis-près-Martel au Buisson

St-Denis-p.-M. d.	7 30	—	—	9 10	13 »	16 40
Martel	7 39	—	—	9 26	13 13	16 56
Baladou	—	—	—	9 34	13 19	17 04
Le Pigeon	7 47	—	—	9 42	13 22	17 12
Souillac	7 55 / 7 56	— / 6 15	— / 8 20	9 59 / 11 20	13 31 / 13 45	17 30 / 18 »
Cazoulès	8 1	6 23	8 36	11 36	13 52	18 16
Sarlat	8 27	7 31 / 5 30	9 30	12 30	14 28	19 10
Le Buisson. ar.	9 01	6 14	—	—	15 48	—

Toulouse à Capdenac, Brive et Paris

TOULOUSE. dép.	»	»	»	»	10 1	15 45	19 45	
CAPDENAC. a.	»	»	»	»	13 46	19 7	23 23	
CAPDENAC. d.	2 20	7 17	11 11	17 20	13 56	19 31	23 43	
FIGEAC	2 45	7 31	11 23	17 29	14 8	19 44	23 54	
Le Pournel	—	7 50	11 42	»	14 24	20 3	—	
Assier	3 35	8 1	11 54	»	14 33	20 13	0 16	
Flaujac (halte)	—	8 10	12 3	»	14 42	20 21	—	
Gramat	5 7	8 23	12 18	»	14 54	20 34	0 34	
Rocamadour	5 19	8 35	12 28	»	15 7	20 45	0 44	
Montvalent	5 33	8 49	12 42	»	15 23	20 58	—	
St-Denis-p.-Martel arr.	5 47	8 58	12 51	»	15 33	21 7	1 3	
St-Denis-p.-Martel dép.	5 58	9 6	13 1	»	15 43	21 15	1 7	
Quatre-Routes	6 9	9 16	13 11	»	15 52	21 25	—	
Turenne	6 21	9 26	13 21	»	16 2	21 34	—	
BRIVE ar.	6 54	9 48	13 44	»	16 27	21 54	1 39	
PARIS (Orsay) ar.	»	19 4	»	»	23 35	5 30	8 43	

Paris à Brive, Capdenac et Toulouse

					(Orsay)	(Orsay)		
PARIS (Aust.) d.	21 8	22 50	»		7 25	10 15	»	»
Brive dép.	3 47	8 19	»		14 3	17 13	18 16	»
Turenne	4 8	8 44	»		14 23	17 34	18 52	»
Quatre-Routes	4 16	8 53	»		14 31	17 42	19 3	»
St-Denis-p.-Martel arr.	4 23	9 »	»		14 38	17 49	19 15	»
St-Denis-p.-Martel dép.	4 29	9 8	»		14 42	17 53	19 39	»
Montvalent	—	9 19	»		—	18 4	19 57	»
Rocamadour	4 56	9 37	»		15 6	18 20	20 46	»
Gramat	5 8	9 50	»		15 16	18 31	21 7	»
Flaujac (halte)	—	10 3	»		—	18 43	»	»
Assier	5 27	10 13	»		15 34	18 53	21 42	»
Le Pournel	—	10 22	»		—	19 2	»	»
FIGEAC dép.	5 52	10 44	»		15 56	19 19	22 13	»
CAPDENAC a.	6 1	10 53	»		16 5	19 28	22 26	»
CAPDENAC d.	6 27	11 20	»		16 14	19 43	»	»
TOULOUSE	9 56	15 28	»		19 13	23 29	»	»

De Sarlat à Gourdon

SARLAT	8 21	16 55	»
Carsac	8 37	17 11	»
Grolejac	8 42	17 16	»
St-Cirq-Madelon	8 53	17 27	»
Payrignac (arr.)	9 3	17 37	»
GOURDON	9 16	17 50	»

De Gourdon à Sarlat

GOURDON	7 »	15 »	»
Payrignac (arr.)	7 13	15 13	»
St-Cirq-Madelon	7 23	15 23	»
Grolejac	7 34	15 34	»
Carsac	7 39	15 39	»
SARLAT	7 52	15 52	»